

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 9

Rubrik: Revue de presse franco-suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DE PRESSE FRANCO-SUISSE

Les événements économiques suisses vus par la presse française.

Dans l'

AGENCE ÉCONOMIQUE & FINANCIÈRE

du 17 octobre on note les commentaires suivants au sujet des projets gouvernementaux suisses :

« Les difficultés continuant à s'accumuler devant le Gouvernement Fédéral suisse en ce qui concerne la réorganisation définitive des finances du pays. On sait qu'un plan a été mis sur pied à Berne, pour le financement d'un effort nouveau en faveur de l'Armée et pour entreprendre de grands travaux publics, créant ainsi de nouvelles possibilités de travail : ce plan suppose une dépense de 400 millions de francs suisses. »

« On a préconisé un prélèvement sur le bénéfice de 600 millions de francs suisses, réalisé en septembre 1936, lors de la dévaluation de la monnaie nationale. Depuis des mois, la polémique se développe à ce sujet et le Gouvernement suisse, pour retarder les choses, a pris prétexte de la nécessité où il se trouvait de consulter la Banque Nationale Suisse. Celle-ci a répondu, comme il fallait s'y attendre, que le bénéfice comptable réalisé lors de la dévaluation devait être soigneusement conservé comme fonds d'égalisation des changes... »

« On a mis ensuite en avant l'idée d'un impôt sur les Grands Magasins. Mais cette suggestion de l'Administration fédérale a provoqué une levée de boucliers. Encore qu'il soit difficile de prédire l'attitude finale que le Gouvernement fédéral suisse, pressé par d'impérieuses nécessités, va adopter, on peut tout au moins constater que l'idée d'un impôt sur le rendement du capital fait beaucoup de progrès en ce moment. »

1^{re} JOURNÉE INDUSTRIELLE

du 18 octobre publie des informations, reçues de son correspondant particulier à Berne, sur « L'Economie suisse et les Finances publiques ».

« Les récents événements politiques ont amené sur le marché suisse des capitaux de grosses ventes de papiers valeurs pour des raisons de liquidité, et le cours de certains titres s'en est

momentanément ressenti ; mais les accords de Munich ont été suivis d'une hausse générale. La liquidité du marché suisse de l'argent reste toujours très grande et les banques privées, même pendant la période de tension politique, n'ont pas eu à recourir aux crédits de la Banque d'émission.

« L'économie suisse se maintient en dépit de la dépression qui règne dans certains pays. Les exportations sont demeurées pendant le mois d'août 1938, sensiblement au même niveau que pendant le mois correspondant de l'année précédente. Le chômage est resté stationnaire : 46.610 personnes en quête d'emploi étaient inscrites dans les Offices du travail à la fin du mois de septembre ; c'est presque exactement le même chiffre qu'à la fin du mois précédent.

« Les effets de la crise se manifestent par une baisse sensible des recettes des industries de transport, et le déficit toujours croissant des chemins de fer fédéraux cause, au Gouvernement suisse, un grave problème pour lequel nulle solution n'a encore été proposée. Le budget de la Confédération est également en déficit et les milieux politiques se sont beaucoup agités autour de cette question cette année, sans parvenir à la résoudre....

« Le premier projet présenté par le Conseil fédéral.... fut un compromis entre les tendances diverses qui se manifestaient au Conseil national (Chambre des députés). Ne donnant entièrement satisfaction à aucun parti, il souleva de vives critiques, fut déformé par de nombreux amendements et finalement rejeté au mois de juillet par la coalition des droites et des gauches.

« Le Conseil fédéral élaborera ensuite un programme financier transitoire, lui aussi résultat d'un compromis entre les partis.

« Au mois de mars 1938, le Conseil fédéral (gouvernement central) annonçait, dans son message aux Chambres, que la réforme constitutionnelle des finances avait pour but « de remplacer le régime des programmes financiers par un régime conforme à la constitution, d'assurer l'équilibre des comptes de la Confédération, y compris les chemins de fer fédéraux, et d'amortir la dette selon un plan, de régler la répartition des recettes et des dépenses entre la Confédération et les cantons en délimitant la souveraineté fiscale autant que possible d'après le principe qui veut que la Confédération couvre ses dépenses ordinaires par les impôts indirects seulement....

« Le problème des finances de la Confédération et des institutions publiques (telles que les chemins de fer fédéraux) reste entier, tandis que l'économie suisse se maintient tant bien que mal, les industries de l'horlogerie et des textiles étant particulièrement touchées par la crise mondiale alors que, grâce surtout à des commandes dues au réarmement

suisse et étranger, les industries des métaux et des machines luttent avec succès. »

Le même journal, dans son numéro des 30 et 31 octobre, a commenté sous le titre « La Suisse ne veut pas être la vassale économique du Reich », l'article paru dans la revue allemande « Der deutsche Volkswirt », dans lequel la Suisse était invitée à se rattacher au bloc économique de l'Europe Centrale :

« La Suisse ne semble pas du tout disposée à entrer dans l'orbite économique de l'Allemagne. Le « Deutscher Volkswirth », organe des milieux économiques dirigeants de l'économie allemande, a publié, il y a quelques jours, un curieux article, assez obscur, où se manifestait néanmoins le désir de voir la Suisse adhérer au système de politique commerciale inauguré par le Dr Funk dans le sud-est de l'Europe. Si cet article était un coup de sonde destiné à tâter l'opinion suisse, les milieux dirigeants allemands doivent être fixés : c'est par un refus très net que la presse suisse, de quelque nuance qu'elle soit, a répondu à la suggestion du « Deutscher Volkswirth ».

« La position de la Suisse est évidemment très délicate, car les banques suisses ont placé en Europe centrale et orientale d'importants capitaux. L'industrie suisse se heurte dans ces mêmes régions à la concurrence victorieuse de l'Allemagne. Enfin, c'est avec l'Allemagne que les relations commerciales de la Suisse sont le plus actives. En 1937, la Suisse a importé pour 402 millions de francs suisses de marchandises allemandes, tandis qu'elle n'a exporté que pour 200 millions, alors que les chiffres correspondants de ses échanges avec la France sont de 245 millions et de 140 millions. Les banques suisses ont encore de très importants crédits gelés en Allemagne et, malgré les achats très importants que la Suisse effectue en Allemagne, les comptes de clearing accusent toujours de très gros déficits au détriment de la Suisse.

« Or, l'accroissement de la collaboration économique de la Suisse avec le Reich ne pourrait se manifester que par une augmentation des achats suisses en Allemagne et par l'investissement de nouveaux crédits, ce qui aurait pour résultats d'accroître le déséquilibre de la balance commerciale suisse et mettrait la Confédération helvétique dans la dépendance économique du Reich. »

Les événements économiques français vus par la presse suisse.

La

Neue Zürcher Zeitung

a publié, ce mois dernier, différentes études relatives à l'économie française :

Le 4 octobre, un article intitulé « Les banques françaises après les années de crise », dont nous traduisons ci-après un passage intéressant :

« ...Jamais, probablement, la force de résistance du système bancaire français ne s'est trouvée soumise à pareille épreuve

comme dans la période qui s'étend du début du mouvement de fuite des capitaux jusqu'à la nouvelle dévaluation du franc au printemps dernier. Dans un pays où la crise financière de l'Etat et, en dernière analyse, également celle de l'économie privée, pesèrent d'une manière continue sur le système du crédit, et où le marché des capitaux se vida, le fait que la Banque ait pu « tenir le coup », presque sans éprouver de faiblesse, est remarquable. Cette épreuve de résistance fait ressortir la fermeté intérieure d'un système bancaire très centralisé, dont la base a été constituée par une politique des affaires très prudente et, avant tout, par une liquidité accentuée. Ainsi, la France a traversé, ces dernières années toutes les crises possibles : crise économique, crise budgétaire et crise monétaire, mais pas réellement une crise bancaire, si l'on entend par ces termes l'apparition de difficultés d'un caractère spécial... La liberté de circulation des capitaux était la condition nécessaire pour permettre aux banques de triompher dans cette épreuve de force. Il aurait été dangereux de toucher à cette confiance et à cette liberté qui caractérisent les relations des Banques avec leur clientèle. »

Le 11 octobre, un article sur « La Réorganisation de l'Industrie de la Chaussure en France », dont voici la conclusion qui concerne le plan établi par les fabricants français :

« Les producteurs promettent d'entreprendre eux-mêmes les efforts nécessaires pour rétablir des conditions normales sur le marché de la Chaussure.

« Des accords, destinés à régler ce dernier, peuvent être conclus librement par des producteurs entre eux ou par des producteurs et des détaillants, comme ils l'entendent.

« D'après le projet des industriels, on pourrait également à l'intérieur des entreprises, s'efforcer d'améliorer la capacité de production et la qualité, ainsi que la spécialisation de la production.

« En même temps, les auteurs du plan insistent pour que la création et l'extension d'usines dans l'industrie de la Chaussure restent interdites comme auparavant et que les dérogations ne soient accordées que par des organismes compétents.

« Dans ces milieux, on prête une importance toute spéciale à un renforcement de la production contre la concurrence étrangère. On propose dans ce domaine d'établir un nouveau système de contingents d'importation qui s'inspirerait moins de considérations de politique étrangère pour la répartition des quotas de contingents.

« Si cette dernière revendication des producteurs français sera satisfaite, reste encore douteux à l'heure actuelle. »

Enfin, le 19 octobre, un article intitulé « Avant les décrets d'assainissement », dont nous extrayons le passage suivant :

« Des projets d'économie du Gouvernement, on sait seulement qu'ils doivent aller très loin, jusqu'à la source de l'inflation des dépenses.

« Cependant, d'une part, le Gouvernement s'est interdit, par ses promesses, de recourir aux moyens qui permettraient de réduire d'une façon substantielle les frais énormes résultant du service de la dette et, d'autre part, on ne peut douter que l'accroissement des dépenses d'armement atteigne des proportions inconnues jusqu'ici.

« Il n'y aura donc probablement pas d'allègement sérieux de la charge totale des dépenses Aussi, les sacrifices nécessaires pour assainir le budget seront inscrits principalement au chapitre des recettes. L'idée d'un retour à l'ancienne taxe sur le chiffre d'affaires, qui serait rajeunie et parfaite, gravite autour de ce principe.

« Par contre, il semble que l'on considère avec moins de faveur une taxation supplémentaire des fortunes et des réserves des Sociétés, mesure dont on avait parlé. »

Les

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

publiées par l'Office Suisse d'Expansion Commerciale à Lausanne), du 21 octobre, brossent un tableau sommaire de la situation économique en France (rédigé par le correspondant en France de cet Office), et donnent les conseils suivants aux exportateurs suisses en France.

« ...En ce moment, ce n'est plus la conférence de Munich qui inquiète les commerçants et industriels, mais bien les projets financiers que le Gouvernement prépare en vue d'un redressement énergétique de la situation économique et surtout de la sauvegarde du franc.

« Rien n'a transpiré encore, au moment où nous écrivons ces lignes, des décisions prises par le Président du Conseil le Ministre des Finances et le Ministre de l'Economie nationale. Il est certain cependant que les Français, si calmes à la mobilisation, alors que leur vie était en jeu, n'hésiteront pas à faire les sacrifices pécuniaires utiles pour que le franc ne glisse plus et qu'une période d'affaires stable soit assurée!...

« Les exportateurs suisses en France doivent profiter de l'euphorie actuelle. A ce propos, il nous a été donné de visiter à Paris le siège de la « Chambre de commerce suisse en France » qui est en contact direct avec l'Office Suisse d'Expansion commerciale et poursuit les mêmes buts. Nous avons été agréablement surpris par l'organisation de ses services. Son secrétaire général, l'aimable M. Gérard de Pury, nous a exprimé son grand désir de voir les négociants suisses et français faire plus souvent appel à la Chambre de Commerce suisse en France qui peut les guider très utilement.

« Combien de fois, nous-mêmes, avons-nous rappelé à de gros industriels en quête de voyageurs, de concessionnaires ou de renseignements commerciaux, qu'« ils ne pensent pas assez » à se servir, pour leur documentation, de ces deux organismes : l'« Office Suisse d'Expansion commerciale » (Lausanne-Zurich) et la « Chambre de Commerce suisse en France ». Avec deux atouts pareils dans leur jeu, ils peuvent s'orienter avec la plus grande sécurité sur le marché français. Aucun pays n'est aussi bien servi et organisé que la Suisse en vue de l'exportation. Mais encore faut-il que les intéressés sachent utiliser les appuis qu'ils ont sous la main !

« Nous avons constaté, pour notre part, que ceux qui veulent se risquer sur le marché français par leurs propres moyens sont allés au-devant de gros déboires... « Suivez le guide », Messieurs les exportateurs, ou plutôt les guides (en l'occurrence la Chambre de Commerce suisse en France et l'Office Suisse d'Expansion commerciale). Ils vous éviteront bien des faux pas ! »

Les événements franco-suisse vus par la presse des deux pays

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

Suisse du 5 octobre, exprime son mécontentement sur la question du chablonnage dans un article qui a été reproduit dans « La Revue Internationale de l'Horlogerie » du 15 octobre, et qui se termine ainsi :

« La question du chablonnage doit, dès lors, être reprise en raison de l'attitude de certains industriels français, non pas pour permettre comme auparavant des gains particuliers, mais dans le but de la réglementer et au profit de notre industrie tout entière. »

La « Revue du Cercle Commercial Suisse de Paris » publie une étude intéressante sur la convention franco-suisse de 1869, relative à la compétence judiciaire et l'exécution des jugements en matière civile.

SYMBOLE

DE LA COLLABORATION FRANCO-SUISSE
LA MONTRE

JAEGER-LECOULTRE

EST LA MONTRE DE

L'ÉLITE